Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 056-215602640-20260428-2404202602-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Collectivité : MAIRIE DE KERNASCLÉDEN - ASSAINISSEMENT 2026

Date de Convocation : 17/04/2026	Décisions N° : 2404202602	Membres : En Exercice : 11 Présents : 9 Votants : 9

Le 24/04/2026

Conseil Municipal de KERNASCLÉDEN, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de M. CARARIC Christophe, maire.

Etaient présents : CARARIC Christophe, LE BOUTOUILLER Jean-François, LE BOUTOUILLER Valentin, LE CUNFF Mégie, LE GOFF Marie-Françoise, QUÉMÉNER Christine, ROULET Cindy, TALHOUARN Cécile, TROMILIN Olivier.

Etaient excusés : AUGUSTIN Romain, PERRON Sébastien.

Secrétaire de séance : LE CUNFF Mégie.

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2025

Conseil Municipal de KERNASCLÉDEN vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025, en adoptant le compte administratif qui fait apparaitre :

Reports :
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 14 706.95 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 20 029.22 €

Soldes d'exécution :
Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : -6 310.61 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 5 980.18 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :
En dépenses pour un montant de : 0.00 €
En recettes pour un montant de : 0.00 €

Besoin net de la section d'investissement :
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0.00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Conseil Municipal de KERNASCLÉDEN, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0.00 €

Ligne 002 :
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 26 009.40 €

Extrait certifié conforme.
Fait à Kernascléden, le 27/04/2026

Mairie de Kernascléden 56 (Morbihan)

Christophe CARARIC
Maire